



Annexe 2

Annexe Financière – Mise à disposition d'un apprenti

Entre

Le Groupement d'Employeurs GE Pôle
Compétence, Association loi 1901 – SIRET
n°92374497300028, représenté par son
Directeur Nicolas GRELON,

Et

La collectivité : Communautés des
communes des Albères, de la côte Vermeille
et de l'Illobéris
SIRET : 200 043 602 00016
Représentée par : MARTY Grégory en qualité
de Président

Informations sur l'apprenti(e)

- **Nom et prénom de l'apprenti(e)** : ILJIOU Sofyan né le 17/07/2006
 - **Formation suivie** : Bac Pro MELEC
 - **Centre de formation (CFA)** : CFA UIMM – Lycée Sainte-Louise de Marillac Perpignan
-

Période de mise à disposition (sous réserve d'augmentation du SMIC)

Période	Année de formation	Montant mensuel	Base âge
Date 15/09/2026 Date 30/09/2026	1ère année	557.28€	18-20 Ans 43% du SMIC
Date 01/10/2026 Date 31/07/2027	1ère année	751.78 €	18-20 Ans 43% du SMIC
Date 01/08/2027 Date 30/09/2027	1ère année Puis 2ème année	1250.54 €	21-25 Ans 53% du SMIC Puis 61% du SMIC
Date 01/10/2027 Date 31/08/2028	2ème année	1517.35 €	21-25 Ans 61% du SMIC



(NB : Le coût comprend le salaire brut chargé, frais de gestion GE Pôle Compétence, et les éventuels frais de déplacement / équipements s'ils sont convenus.)

Modalités de facturation

- **Facturation mensuelle** à terme échu sur présentation d'une facture détaillée.
 - Paiement sous 30 jours à date de facture.
 - En cas de modification de la base de rémunération légale, un avenant sera transmis.
-

Engagements

Chaque partie reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions financières.
L'annexe est indissociable de la convention de mise à disposition signée entre les deux parties.

Fait à : Saint Cyprien le 02/09/2026

Pour l'entreprise / collectivité

Nom du signataire :

Fonction :

Signature :

Pour le GE Pôle Compétence

Nom : Nicolas GRELON

Fonction : Directeur

Signature :



GE Pôle Compétence
5 Impasse Manuel de Fall
66750 Saint Cyprien
SIRET 923 744 973 00028